



Crédits supplémentaires au budget de l'Etat 2023 / 2023-DFIN-18

Sehr geehrter Herr Präsident,
Monsieur le Commissaire du Gouvernement
Chères et Chers Collègues

Je m'exprime au nom du Groupe Le Centre | Die Mitte et je suis membre de la CFG.

Le Groupe a analysé message et décret relatifs aux crédits additionnels 2023.

On relève que pour l'année 2023, les crédits additionnels sont au nombre de 53 et portent sur 28,3 millions de francs, ou 0.7% des dépenses figurant au budget. La moyenne pluriannuelle est de 35 crédits pour 19,8 millions de francs et 0.63% des dépenses totales.

Nous pouvons nous associer aux commentaires de la CFG et des intervenants qui ont précédé.

Cependant, il est important de constater que certains écarts se répètent année après année.

Il serait donc pertinent d'adapter la méthode de calcul de sorte à garantir une meilleure cohérence entre budget et comptes.

Le transferts financiers intercantonaux – hospitalisations hors canton et rentrées universitaires – attirent toute notre attention. Ne faudrait-il pas prévoir des mesures spécifiques.

Un autre élément critique peut être considéré l'assistance judiciaire, bien sûr difficile à estimer mais en forte évolution.

Le Top Hit avec 15 arrêtés pour un montant globale de 3, 132 mio est en effet saisi par le pouvoir judiciaire. Les pertes sur créances et sur les affaires pénales nécessitent sûrement de réflexions approfondies et mesures particulières.

Comment mieux gérer les estimations, les conséquences et la récupération.

Avec ces considérations le Groupe Le Centre | Die Mitte rentre en matière et soutiendra le projet bis du décret avec la modification proposée par la CFG.

Herr Präsident, ich habe geschlossen

Fribourg, Session 19-25.2023